



Déclaration FO LCL au CCE du 06 avril 2017

Monsieur le président,

Nous tenons à vous faire part avant le début de cette séance, de l'inquiétude grandissante de notre organisation syndicale, mais également de l'ensemble des salariés de LCL qui, depuis la mise en place de la nouvelle gouvernance, subissent une accélération de la dégradation de leurs conditions de travail.

Lecture de la lettre ouverte du 27 mars 2017

Monsieur le Directeur Général,

Le projet de bilan social 2016 vient d'être remis aux organisations syndicales. Certaines données sont alarmantes. Elles ne font que confirmer le constat d'enquêtes ou d'expertises menées en interne, les rapports des médecins du travail ou bien encore les nombreux appels que nous recevons de salariés en détresse ou en souffrance :

- 502 démissions enregistrées en 2016 : taux de démission multiplié par 2 en deux ans
- 141 licenciements (tous motifs) contre 68 en 2014 (+ 107%)
- 208 départs au cours de la période d'essai contre 80 en 2014 (+160%)
- 38 ruptures conventionnelles
- 437 suspensions d'activité non identifiées : ne serait-ce pas les arrêts pour longue maladie ?

Cela n'est que le reflet visible et quantifiable du climat social ambiant dans notre entreprise. Il convient d'y ajouter les cas tragiques qui nous ont secoués ces derniers mois voire semaines : plusieurs suicides et tentatives de suicide dont certains sur le lieu de travail.

Tous les salariés de l'entreprise, qu'ils soient du front, back ou middle office ou des fonctions support, tous déplorent et subissent le manque criant d'effectif qui les empêche de pouvoir accomplir sereinement et correctement leur travail, et satisfaire notre clientèle à laquelle nous sommes si attachés.

Ce grand dévouement, cette volonté de bien faire, qui, par le passé, ont largement contribué à sauver notre belle et grande maison, dégradent aujourd'hui dangereusement la santé des salariés de LCL. Cette évolution défavorable est accentuée par une non-reconnaissance persistante.

Au manque d'effectif, s'ajoutent les outils informatiques trop souvent défaillants, les reporting redondants, la multiplication de réunions chronophages, la « pollution » par les nouvelles technologies (messageries, téléphonie, réseaux sociaux internes, ...), une pression commerciale permanente ne laissant aucun répit, ...

Monsieur le Directeur Général, vous ne pouvez ignorer plus longtemps cet état de fait. Dois-je vous rappeler que vous avez **l'obligation** de veiller à la **santé physique et mentale** des salariés.

FO LCL vous demande l'ouverture immédiate d'une négociation relative aux conditions de travail afin de mettre en place d'urgence un plan de mesures correctrices concrètes.

Dans l'attente de votre prompt réponse, je vous prie de recevoir, Monsieur le Directeur Général, nos salutations respectueuses.

A ce jour nous n'avons pas reçu de réponse de sa part.

Monsieur le président, nous déplorons également que la direction durcisse son attitude en sanctionnant massivement des manquements aux procédures alors que c'est elle qui ne donne plus les moyens humains et techniques de respecter la conformité.

Cette inadéquation grandissante entre les moyens attribués et les missions à effectuer sont, dans d'autres entreprises plus responsables, compensées par le droit à l'erreur. Celui-ci ne semble pas exister chez LCL, malgré les situations de difficulté dans lesquelles vous placez les salariés. Au contraire, vous les sanctionnez.

Il semblerait que LCL soit également devenue une entreprise de non-droit, une entreprise qui ignore le Code du travail, les lois, la convention collective et les accords collectifs d'entreprise ou d'établissement. En méprisant toutes ces règles, c'est un véritable terrorisme managérial exercé par certains que dénonce FO LCL.

Notre inquiétude est renforcée par l'accélération des départs de nombreux salariés ces dernières semaines et, plus surprenant, l'accélération des départs de cadres dirigeants, dont un a publiquement annoncé rejoindre la Banque Postale.

Enfin, FO LCL vous interpelle également sur l'enquête très documentée de Médiapart qui est sortie hier soir. Plus personne dans l'entreprise ne peut dire qu'il ignore ce qu'il s'y passe. Sauf à cautionner et se rendre responsable de la grande souffrance et la grande détresse vécue quotidiennement par de très, trop nombreux salariés, pouvant amener à des fins tragiques.

Monsieur Le président, afin d'éviter de devenir un nouveau France Télécom, avant qu'il ne soit trop tard, nous vous demandons l'ouverture immédiate d'une négociation relative aux conditions de travail afin de mettre en place d'urgence un plan de mesures correctrices concrètes.

DERNIÈRE MINUTE

Réactions des autres organisations syndicales : la CFDT et la CGT se sont associées à notre déclaration. Le SNB ne semble pas conscient du mal-être ambiant puisqu'il est resté silencieux sur le sujet

